



FDJ jeux de tirage annulés sans prévenir

Par **ray13**, le **15/09/2016** à **15:59**

Bonjour,

Comme tous les dimanches je vais sur mon compte fdj pour jouer au loto pour la semaine, ce depuis début 2013. Je reçois mes gains si il y en a eu par mail dans la semaine. Et le dimanche je crédite mon compte Fdj si nécessaire et je fais le jeu de la semaine suivante Dimanche 4 Septembre, je me connecte fais mes grilles (toujours les mêmes depuis 2008, le nouveau tirage) plus un flash simple loto un flash euro million comme tous les dimanches (loto pour lundi, mercredi, samedi) et euro millions pour le mardi et le vendredi.

Après validation de ma première grille, j'ai message qui me parle de perturbation, je regarde mon compte qui c'est débité et mes grilles validées qui apparaissent dans l'historique. Je trouve ces messages surprenants mais comme tout est validé et débité. Je quitte fdj avec mes lotos faits pour la semaine.

Le mercredi je reçois un mail d'excuses suite aux perturbations de dimanche. Je n'y fais pas attention, pour moi tout était ok ou sinon ayant un compte en tant que client, j'aurai reçu un mail m'indiquant que mes mises n'avaient pas été prises en compte.

Dimanche 11 Septembre 2016, je me connecte et voit mon crédit au max et quand je vais dans l'historique des jeux toutes les mises qui étaient à l'état validées sont passées annulées sans prévenir environ 2 mn après avoir joué et pas de trace des numéros joués en flash ni des montants misés.

On vous laisse miser tout se passe normalement et vos jeux sont annulés sans prévenir. S'il il y a un problème on empêche les gens d'aller jusqu'au process de validation des jeux.

J'ai envoyé un mail à la Fdj le 11, une accusé de réception le 12 signalant que c'est transféré au service compétent.

Depuis plus aucune nouvelle.

Et si j'avais gagné ?

Pensez vous qu'il y ai un recours possible ?

Bien cordialement

Ray13

Par **Visiteur**, le **15/09/2016** à **16:08**

Bonjour,

vous avez vérifié bien entendu et... vous n'avez pas gagné ! un recours ? de quel sorte ? qu'ils vous octroient les millions gagnés malgré tout ? purée !! ça ferait cher la panne

informatique !? au mieux ils feraient un geste commercial d'une dizaine d'euros !

Par **ray13**, le **15/09/2016** à **16:19**

Bonjour grenouille,

Sur mon historique je n'ai plus aucune info si ce n'est trois lignes marquées annulées. J'ai vérifié pour les numéros que je joue toutes les semaines, là je n'ai rien gagné mais pour les flashes je n'ai aucune trace ni du montant joué (que je connais bien sur) et ni des numéros.

Par **Nicolas Robineau**, le **10/02/2019** à **13:03**

@Ray13 : les bugs informatiques comme cela sont très rare sur le site FDJ.fr, la meilleure solution est encore de se rendre sur le site de la Française des jeux le jour du tirage pour être sûr que la validation de vos grilles s'est bien faite dans les règles.

Si vous aviez déjà constaté des messages de perturbation, vous pouviez vous douter qu'un soucis plus profond avait eu lieu...C'est dommage mais si vous n'aviez pas les numéros gagnants, dites vous que les prochains tirages vous seront heureux.

Lorsque ce type de cas arrive, faites une demande de e-crédit en guise de dédommagement, logiquement, ils vous seront accordés afin de pouvoir rejouer quelques grilles.

Nicolas Robineau, journaliste spécialisé en Droit des jeux de hasard - [Blog Légal et Jeux](#).